

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE TRAITEMENT DES DECHETS	Réf. : NS 1.1 PM : 1 Version : 1 Màj : 22/09/2020 Page : 1/1
---	--	--

SEANCE DU 25 MARS 2025

Délibération n° 2025/08

BUDGET PRIMITIF 2025

Membres en exercice : 50

Nombre de votants : 39

Présents à la séance : 29

Date de la convocation : 19 mars 2025

Secrétaire de séance : Landry LEONARD

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq, à 17h30, les membres du comité syndical du SMET 71, convoqués par M. Dominique JUILLOT, président, se sont réunis au SMET 71, Route de Lessard Lieu-dit sur les Bois à Chagny, sous sa présidence.

Etaient présents : MM. Dominique JUILLOT, Landry LEONARD, Michel LEFER, Paul THEBAULT, Claude MENNELLA, Jean-Pierre GIRARDEAU, Pierre RAGEOT, Robert CASENOVE, Gilles JONDET, Xavier COSTE, Jean-Noël MORY, Christian CLERC, Stéphane GROS, Franck SERRAND, Julien GANDREY, Didier FICHET, Laurent PARADIS, François De TRUCHIS, Alain FAVERIAL, Sébastien LAURENT, Bernard NIQUET, Jean-Pierre CHERVIER, Mme Gaëlle SAINT-HILARY, M. Alexandre DUPARAY, Mme Peggy GABORIT, MM. Marc MONNOT, Pascal LABARBE, MM. Armando De ABREU, Noël VALETTE.

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Joël DEMULE, ayant donné procuration à Jean-Pierre GIRARDEAU.
 M. Bernard DESPLAT, ayant donné procuration à Gilles JONDET.
 M. Patrick BUHOT, ayant donné procuration à Robert CASENOVE.
 M. Eric BLANC, ayant donné procuration à Christian CLERC.
 M. René VARIN, ayant donné procuration à Gaëlle SAINT-HILARY.
 Mme Christiane MACE DE GASTINES, ayant donné pouvoir à Alexandre DUPARAY.
 M. Philippe CHARLES DE LA BROUSSE, ayant donné pouvoir à Marc MONNOT.
 M. Christophe DUMONT, ayant donné pouvoir à Armando De ABREU.
 M. Jean-François JAUNET, ayant donné pouvoir à Noël VALETTE.
 Mme Marie-Claude JARROT, ayant donné pouvoir à Dominique JUILLOT.

Excusés : Mme Sylvie TRAPON, MM. Marc LABULLE, Guillaume THIEBAUT, Vincent FAGUET, Mmes Françoise LARGE, Catherine AMIOT, M. Romain PITTET, Mme Evelyne COUILLEROT, MM. David MARTI, Philippe PIGEAU.

Absent : M. Michel BOULEY.

Le budget primitif 2025 fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires du 28 janvier 2025.

Tous les montants sont indiqués **hors taxes et hors TGAP.**

Lors du comité syndical du 28 janvier dernier, il a été décidé de fixer les tarifs 2025 comme suit :

Adhérents :

Traitement des ordures ménagères résiduelles (OMr)

- ✓ Augmentation de 2,5% par rapport à 2024 des deux parts ;
 - Part fixe portée à 6 065 100 € contre 5 917 160 € HT en 2024 ;
 - Part variable (calculée en fonction des tonnages réels apportés par chaque adhérent) : **130,23 € HT/t (hors TGAP contre 127,06 € HT/t en 2024).**

Traitement des déchets non recyclables (DNR)

- ✓ Augmentation de 2% par rapport à 2024 des deux parts ;
 - Part fixe portée à 844 000 € contre 827 400 € HT en 2024 ;
 - Part variable (calculée en fonction des tonnages réels apportés par chaque adhérent) : **106,27 € HT/t (hors TGAP).**

Traitement des déchets verts

- ✓ Augmentation de 4%/2024 soit **23,76 € HT/t.**

Clients :

Les tarifs de traitement des autres déchets ont été augmentés de 5% également pour être portés, hors TGAP, à :

- ✓ Déchets industriels banals (DIB) et DNR : **100,17 € HT/t ;**
- ✓ Refus de l'usine ECOCEA : **86,06 € HT/t ;**
- ✓ Déchets verts : **23,76 € HT/t ;**
- ✓ Ordures ménagères **99,37 € HT/t.**

I – L'ÉQUILIBRE GÉNÉRAL DU PROJET DE BUDGET 2025

La section de fonctionnement est équilibrée en dépenses et en recettes à hauteur de **20 971 977 €.**

Pour information :

- ✓ Recettes réelles de fonctionnement : 19 051 750 €
- ✓ Dépenses réelles de fonctionnement : 16 071 300 €
(hors dot. aux amortissement de 2 576 400€)
- ✓ Virement à la section d'investissement : 2 323 277 €

Le budget primitif 2025 dégage :

- Epargne brute de : 2 980 450 €
- Epargne nette de : 306 450 €

Le budget primitif 2025 est présenté avec une reprise anticipée des résultats.

II – LES TONNAGES

Les apports totaux pour 2025 sont estimés à **100 800 tonnes** et se décomposent comme suit :

- Ordures ménagères : 79 200 tonnes
- Déchets non recyclables : 11 150 tonnes
- Déchets industriels banals : 950 tonnes
- Déchets verts : 9 500 tonnes

Leurs traitements se répartissent sur les installations suivantes :

✓ ISDND :

- Déchets non recyclables (DNR) : 11 150 tonnes
- Ordures ménagères résiduelles (OMr) : 2 000 tonnes
(OMr détournées pour maintenance de l'usine)
- Refus en sortie d'usine : 40 170 tonnes
- Déchets industriels banals : 950 tonnes

✓ ECOCEA :

- Ordures ménagères résiduelles (OMr) : 72 000 tonnes
- Déchets verts : 9 500 tonnes
- Déchets industriels organiques (DIO)* : ~ 100 tonnes

✓ Installations externes :

- Ordures ménagères résiduelles (OMr) : 5 350 tonnes
+ refus (150t)

(*) Les recettes des DIO sont perçues directement par CIDEME. Conformément au cahier des charges, le SMET perçoit 50% de celles-ci.

III – L'EXECUTION BUDGETAIRE 2024

Le budget primitif 2025 est présenté avec la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024, à savoir :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de fonctionnement	16 993 350,35 €	18 742 803,12 €	
Excédent de fonctionnement 2023 reporté		169 774,48 €	
TOTAL	16 993 350,35 €	18 912 577,60 €	
Excédent de clôture au 31 décembre 2024			1 919 227,25 €
Section d'investissement	5 165 776,82 €	8 387 790,50 €	
Déficit d'investissement capitalisé 2023 reporté	1 092 547,52 €		
TOTAL	6 258 324,34 €	8 387 790,50 €	
Excédent de clôture au 31 décembre 2024			2 129 466,16 €
TOTAL (hors RAR 2024)	23 251 674,69 €	27 300 368,10 €	4 048 693,41 €
Restes à réaliser 2024	1 734 620,00 €	638 600,00 €	-1 096 020,00 €
		RESULTAT NET :	2 952 673,41 €

Le disponible réel pour le budget primitif 2025 s'élève à 2 952 673 €.

IV - SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à **20 970 977 €**.

1 – DEPENSES

- ✓ Dépenses réelles : 16 071 300 €
- ✓ Dotations aux amortissements : 2 576 400 €
- ✓ Virement à la section d'investissement : 2 323 277 €

1.11 – Détail des dépenses par article

	Libellés	BP +BS + DM 2024	BP 2025
011	Charges à caractère général	12 919 860 €	13 754 500 €
60222	Produits d'entretien	100 €	0 €
60611	Eau et assainissement	1 400 €	1 500 €
60612	Energie électricité	5 000 €	30 000 €
60621	Combustibles	95 000 €	120 000 €
60622	Carburant	6 500 €	6 500 €
60623	Alimentation	1 600 €	1 600 €
60624	Produits de traitement	1 100 €	1 000 €
60628	Autres fournitures non stockées	8 000 €	9 000 €
60631	Fournitures d'entretien	2 000 €	2 000 €
60632	Fourniture de petit équipement	38 900 €	36 100 €
60633	Fourniture de voirie	1 000 €	1 000 €
60636	Vêtements de travail	7 000 €	6 000 €
6064	Fournitures administratives	3 500 €	4 000 €
6068	Autres matières et fournitures	1 000 €	1 000 €
611	Contrat prestations de services	8 370 660 €	8 927 490 €
6135	Locations mobilières	164 600 €	155 900 €
61521	Entretien de terrains	1 000 €	1 000 €
615222	Entretien, réparations autres Bâtiments publics	10 000 €	11 000 €
615231	Entretien, réparations voirie	3 000 €	3 000 €
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000 €	3 600 €
61524	Entretien bois et forêts	3 700 €	10 000 €
61551	Entretien matériel roulant	8 000 €	15 000 €
61558	Entretien autres biens mobiliers	35 000 €	50 000 €
6156	Maintenance	65 000 €	66 500 €
6161	Assurance Multirisque	74 000 €	82 000 €
617	Etudes et recherches	34 500 €	42 200 €
6182	Documentation générale et technique	5 000 €	5 000 €
6184	Versement à des organismes de formation	38 600 €	24 700 €

6185	Frais de colloques et séminaires	600 €	600 €
6188	Autres frais divers	500 €	500 €
6226	Honoraires	14 500 €	15 000 €
6228	Divers	40 000 €	40 000 €
6231	Annonces et insertions	6 000 €	6 000 €
6232	Fêtes et cérémonies	200 €	200 €
6236	Catalogues et imprimés	4 500 €	4 500 €
6237	Publication	500 €	500 €
6238	Frais divers de publicité	5 000 €	20 000 €
6241	Transports de biens	2 000 €	3 500 €
6251	Voyage et déplacements	0 €	0 €
6256	Missions	3 000 €	2 000 €
6257	Réceptions	3 500 €	3 500 €
6261	Frais d'affranchissement	1 000 €	1 000 €
6262	Frais de télécommunication	14 500 €	14 500 €
627	Services bancaires et assimilés	45 000 €	20 000 €
6281	Concours divers (cotisations)	8 200 €	8 400 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 000 €	23 000 €
6288	Autres services extérieurs	300 €	300 €
63512	Taxes foncières	48 000 €	45 000 €
6355	Taxes et impôts sur véhicules	200 €	200 €
6358	Autres droits (TGAP)	3 571 200 €	3 777 750 €
6378	Autres impôts et taxes	160 000 €	151 000 €
012	Charges de personnel	1 200 000 €	1 210 000 €
65	Autres charges de gestion courante	418 000 €	136 000 €
66	Charges financières	882 500 €	811 800 €
67	Charges spécifiques	600 €	9 000 €
68	Dotations aux provisions pour risques		150 000 €
042	Dotation aux amortissements	2 199 600 €	2 576 400 €
	TOTAL DES DEPENSES (hors virement)	17 620 560 €€	18 647 700 €
023	Virement à la section d'investissement	980 414 €	2 323 277 €
	TOTAL DES DEPENSES (avec le virement à la section d'investissement)	18 600 974 €	20 970 977 €

2 - RECETTES

- ✓ Recettes réelles : 19 051 750 €
- ✓ Résultat de fonctionnement reporté : 1 919 227 €

2.1 – Détail des recettes par article

Chap.	Libellé	BP + BS + DM 2024	BP 2025
013	Atténuation de charges	10 000 €	18 000 €
70	Produits des services	569 900 €	1 663 100 €
7022	Produits forestiers		2 350 €
70388	Autres redevances et recettes	0 €	1 291 550 €
708422	Mise à disposition de personnel au BA	143 000 €	142 300 €
706888	Autres prestations de services	426 916 €	212 500 €
708722	Rembt frais par budget annexe		14 400 €
74	Dotations et participations	15 799 500 €	16 754 400 €
74758	Participation des autres groupements	15 799 490 €	16 754 400 €
75	Autres produits de gestion courante	2 051 800 €	616 250 €
75738	Subvention caractérisation		85 750 €
75888	Autres	2 051 800 €	530 500 €
TOTAL DES RECETTES		18 431 200 €	19 051 750 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	169 774 €	1 919 227 €
TOTAL DES RECETTES (avec résultat de fonctionnement reporté)		18 600 974 €	20 970 977 €

V – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1 – Reprise des RESTES A REALISER 2024

1.1 – DEPENSES

Le montant des restes à réaliser 2024 s'élève à **1 734 620 €** et se détaille ainsi :

Chap. 21 Immobilisations corporelles

2152	Installation de voirie	3 600 €
21534	Acquisition d'un transformateur	10 000 €
2158	Autres installations et matériel, outillage techniques	5 600 €
21828	Véhicule	18 240 €
21848	Matériel de bureau et informatique	2 650 €
21838	Autres matériels informatique	1 500 €
2188	Détecteur de gaz + caméra thermique	12 010 €
	TOTAL	53 600 €

Chap. 23 Immobilisations en cours

2312	Agencements et aménagements de terrains	349 950 €
2313	Constructions	1 331 070 €
	TOTAL	1 681 020 €

Soit un total de : 1 734 620 €

1.2 - RECETTES

Le montant des restes à réaliser 2024 s'élève à **638 600 €** et correspond aux montants payés par le budget principal en 2022 et 2023 pour la construction du centre de tri de Torcy.

2.1 - DEPENSES

Chap.	Libellé	BP + BS 2024 (avec RAR 2023)	RAR 2024	Projet BP 2025	Projet BP 2025 + RAR
13	Subvention	180 000 €		0	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2 527 000 €		2 674 000 €	2 674 000 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000 €		4 000 €	4 000 €
21	Immobilisations corporelles	1 527 500 €	53 600 €	903 100 €	956 700 €
23	Immobilisations en cours	7 524 750 €	1 681 020 €	4 495 200 €	6 176 220 €
2312	Travaux réalisés sur les sites	1 455 850 €	349 950 €	977 500 €	1 327 450 €
2313	Construction en cours	6 016 500 €	1 331 070 €	3 435 000 €	4 766 070 €
238	Avances versées s	52 400 €		82 700 €	82 700 €
041	Opérations patrimoniales	70 000 €		80 000 €	80 000 €
001	Déficit de clôture d'investissement 2023	1 092 548 €		0 €	0 €
Total des dépenses d'investissement cumulées		12 931 798 €	1 734 620 €	8 156 300 €	9 890 920 €

2.2 - RECETTES

Chap.	Libellé	BP + BS 2024 (avec RAR 2023)	RAR 2024	BP 2025	BP 2025 + RAR 2024
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 563 798 €		0 €	0 €
13	Subventions	650 000 €		0 €	0 €
16	Emprunt et dettes assimilées	4 204 636 €		2 060 477 €	2 060 477 €
23	Immobilisations en cours	1 263 350 €	638 600 €	82 700 €	721 300 €
	<i>Constructions</i>		638 600 €		638 600 €
	<i>Avances forfaitaires</i>			82 700 €	82 700 €
021	Virement de la section de fonctionnement	980 414 €		2 323 277 €	2 323 277 €
040	Amortissement des immobilisations	2 183 500 €		2 576 400 €	2 576 400 €
041	Opérations patrimoniales	70 000 €		80 000 €	80 000 €
001	Reprise de l'excédent d'investissement 2024	€		2 129 466 €	2 129 466 €
Total des recettes d'investissement cumulées		12 931 798 €	638 600 €	9 252 320 €	9 890 920 €

VI - Vue globale et balance générale du budget primitif 2025

<u>Section de fonctionnement</u>	DEPENSES	RECETTES
Crédits à voter au BP 2025	20 970 977 €	19 051 750 €
Excédent fonctionnement 2024 reporté		1 919 227 €
TOTAL	20 970 977 €	20 970 977 €

<u>Section d'investissement</u>	DEPENSES	RECETTES
Crédits à voter au BP 2025	8 156 300 €	7 122 854 €
Restes à réaliser 2024	1 734 620 €	638 600 €
Excédent d'investissement 2024 reporté		2 129 466 €
TOTAL	9 890 920 €	9 890 920 €

TOTAL BP 2025	30 861 897 €	30 861 897 €
----------------------	---------------------	---------------------

Conformément au décret n°2016-834 du 23 juin 2016, le présent budget sera mis en ligne et accessible gratuitement sur le site internet du SMET 71 dans un délai d'un mois après son adoption.

DECISION

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE COMITE SYNDICAL, A L'UNANIMITE :

- Approuve :
 - ✓ Le budget primitif 2025 tel que présenté ci-dessous ;
 - ✓ Le recours à l'emprunt pour financer les travaux ou acquisitions nouvelles.
- Autorise Monsieur le Président à souscrire les emprunts nécessaires et à signer tout document se rapportant au budget 2025.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,


 L'extract certifié conforme,
 Le président, 
 Dominique JUILLOT